



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 122551

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'état de pauvreté grandissant des jeunes âgés de 18 à 25 ans. D'après le rapport annuel 2010 du Secours catholique, ils représenteraient 12 % de leurs bénéficiaires alors qu'ils ne constituent que 10 % de la population française totale. Parmi eux, près d'un jeune sur cinq serait concerné par la précarité. Le rapport note encore qu'un tiers des jeunes vivent dans des substituts de logement. Plus de 30 % d'entre eux rencontrés par le Secours catholique sont sans ressources et plus de 40 % au chômage. Ils apparaissent plus diplômés mais paradoxalement plus précaires, se tournant de plus en plus vers les associations caritatives. Il souhaiterait connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement sur ce sujet alarmant.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122551

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12189

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)